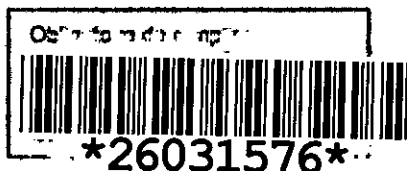


**Volet B**

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

20 FEV. 2026

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : 4079 612 14

Nom :

(en entier) : **ASBL Santé et Prévoyance**

(en abrégé) :

Forme légale : **Association sans but lucratif**

Adresse complète du siège : **Rue Saint-Luc 8 à 5004 Bouge**

Objet de l'acte : Délégations de pouvoirs

11.3. Délégation de pouvoir à Madame Jessica Desmarthon, Directrice du département Pharmacie, pour les marchés des médicaments au sens de l'arrêté royal du 4 mars 1991

Le Conseil d'administration marque son accord quant à la délégation de pouvoirs à Madame Jessica Desmarthon, Directrice du département Pharmacie, pour les marchés des médicaments au sens de l'arrêté royal du 4 mars 1991 et ce, à partir du 1^{er} décembre 2025. Madame Jessica Desmarthon remplace Madame Sylvie Demaret.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/03/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).